

Raison majeure

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mari, ce malheureux trop heureux homme, qui préférerait cent fois quelques heures de paisible intimité à un nombre exagéré de revues d'armoires, de récurages en temps et hors de temps, qui l'obligent à fuir son chez lui.

Quant à sa trop vertueuse compagne, ses vertus font d'elle une énervée, une agitée, dont la bonne humeur est toujours en voyage et qui se voit contrainte d'expier les surmenages qu'elle s'impose par de fréquents séjours au lit.

A peine en est-elle sortie qu'elle se met au travail, un travail tranquille; ainsi le veut le médecin. Et là voilà qui s'évertue à un travail de broderie, selon elle nécessaire: un *couvre-corbeille* à ouvrage. Sans doute elle possède déjà cet objet de première nécessité, mais n'en faut-il pas un double, pour le moment, toujours à prévoir, où le premier en date sera au lavage chimique?

Ainsi en ira-t-il de chacun des *préservé-chose* dont la maison est abondamment pourvue.

Oh! la manie des inutilités!...

Et la *poussièrephobie*! passez-moi encore ce néologisme.

Je connais une fervente du chiffon qui, deux fois par jour, s'en va épousseter son salon et sa chambre à manger sitôt après que la bonne vient de s'acquitter de ce devoir.

J'en sais une autre qui a imaginé un mode de contrôle infailible pour prouver à sa femme de chambre qu'elle est en défaut. Elle passe ses doigts, revêtus d'un gant de peau blanc, sur toute surface polie où le plumeau est censé avoir fait son devoir. Le gant accuse-t-il une légère grisaille, la pauvre soubrette n'a qu'à trembler.

Autre trait. Une dame de ma connaissance devait faire réparer une chambre située au deuxième étage de sa villa. Pour que l'ouvrier chargé du travail ne salît pas le tapis de l'escalier, elle l'obligea à entrer par la fenêtre. Et voici un brave homme, père de famille, qui trois ou quatre fois par jour, un caisson de gypse sur l'épaule et un pot de couleur à la main, gravit au péril de sa vie les degrés de la grande échelle.

C'est la « propreté-homicide ».

Et que l'on dise encore, Mesdames mes sœurs, que la femme est l'ange de la création! Elle le serait... si elle voulait.

18 avril 1908.

M^{me} S. T.

dessous, de l'autre côté de cette barrière, leurs chairs enfiévrées, pleines de tares et de vices, et qui s'y refont une âme bonne et saine, dans les fraîches retraites de la nature réparatrice, je les plains d'avoir reporté dans la terre un esprit mal développé qui n'a réalisé qu'une toute petite partie de ses vertus. Nous ressemblons à ces graines foulées aux pieds, qui ne poussent que des broussailles ou un chétif arbrisseau à la place du chêne dont elles contenaient le germe. Au lieu de la pleine et large vie religieuse à laquelle nous sommes conviés, nous devons errer çà et là, comme des bêtes, en quête de notre nourriture. Il faut que cela change, et notre âme doit avoir sa part, la meilleure part. Que cette grâce soit donnée à nos fils ou aux fils de nos fils! C'est par cette prière que je finirai ma journée, c'est par elle que j'espère couronner toute ma vie; elle vaut peut-être les litanies des chartreux étendus sous ces dalles, après avoir jeûné et gémi, prosternés sur elles, pendant toute une vie d'homme.

FIN

Raison majeure. — Avez-vous des enfants? demandait-on à une dame.

— Oui, j'en ai deux.

— Ils sont probablement mineurs?

— Oh! non, ils sont encore trop jeunes.

Le coq et les deux canards.

Après l'averse, deux canards,
Francs nasillards, francs grenouillards,
Peu soucieux du renom d'ange
Clopinaient gaîment dans la fange
D'une rigole faite *ad hoc*...

« Sales gamins! » pensait un coq.
Ainsi soit-il, mais le beau sire,
Ai-je besoin de vous le dire?
S'était, lui coq, tout le premier,
Perché sur un tas de fumier.

H. BLANVALET.

Bien fait! — Dans la petite ville de ..., on utilisait généralement la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour y étendre les lessives.

Il en résulta maints dégâts.

Comme personne ne voulait payer sa part des dommages, le syndic, furieux, s'écria :

— C'est bon! A l'avenir je ne laisserai plus pendre que messieurs les conseillers.

LE TOUR DU CANTON

Ste-Croix historique et industriel.

Nous trouvons, dans une publication très élégante, très consciencieusement composée, agrémentée de plusieurs illustrations, et qui a pour titre *Guide de Ste-Croix et des Rasses*, édité par la Société de développement de Ste-Croix, les intéressants détails que voici sur l'histoire et le développement industriel de cette localité.

Les renseignements historiques ont été recueillis et résumés par M. G. Addor, chancelier de l'Etat, et les renseignements industriels par M. Jaccard, député.

*

Certains vestiges établissent d'une façon certaine que les Romains connaissaient les vallons boisés qui constituent le territoire de *Sainte-Croix*. Des restes très apparents (ornières creusées dans le rocher) existent encore sur les pentes escarpées qui dominent les gorges de Covatannaz, et l'on a trouvé sur le sommet du Chasseron, où devait exister un poste-vigie, de nombreuses médailles et des monnaies dont les plus récentes datent de l'empereur Commode. La *Sancta-Cruz* de l'antiquité était donc en communication avec *Ebrodunum* (Yverdon) et *Abiolica* (Pontarlier).

Pendant six siècles environ, du V^{me} au XI^{me}, cette partie du Jura n'exhale aucun souffle de vie. Ce n'est qu'en 1177 qu'apparaît de nouveau *Sancta-Cruz*. A cette date, une bulle du pape Alexandre III, confirme une donation faite à l'abbaye du Lac de Joux, par Huon de Grandson, du pâturage de *Lantifer* (Chaux-du-Jura) et des deux moulins au dit lieu.

La noble et puissante famille de Grandson présida, durant plusieurs siècles, aux destinées de *Sainte-Croix*. En 1317, Pierre de Grandson fit bâtir le château fort (*Le Château*) dont il reste les fondations, en même temps qu'il érigeait *Sainte-Croix* en seigneurie indépendante.

Les anciens seigneurs de la haute Bourgogne avaient déjà élevé des fortifications au-dessus du défilé qui conduit des *Etroits* à *La Chaux*, sur un mamelon très connu, qui porte encore le nom de *Franc-Castel*. Hugues de Châlons releva cette forteresse et y établit un péage. Elle devint un repaire de pillards et fut prise et détruite en 1536, époque où la domination de Savoie fit place à la domination bernoise.

Sainte-Croix est dès lors qualifiée de *ville* et, comme telle, envoie des députés aux *Etats de Vaud*. Un recensement opéré en 1530, attribua au *cercle de Sainte-Croix* 233 feux (focages).

C'est sous la protection des seigneurs de Grandson que le *vallon de Sainte-Croix* paraît

avoir, au moyen-âge, abrité ses premiers habitants. Des cabanes, des chaumières s'élèvent successivement, au *Château*, à *la Villette*, à *la Charmille*, à *la Sagne*, à *la Giltaz*, puis en remontant les *Etroits* et de l'autre côté de ce col, à *Noirvaux*, à *Vraconnaz*, à *La Chaux*, à *Auberson*, etc.

D'abord bûcherons, charbonniers et chasseurs, puis agriculteurs, les habitants se vouèrent à certains arts et métiers qui amenèrent quelque aisance dans la contrée. L'industrie de la dentelle occupe, au XVIII^e siècle, jusqu'à 700 personnes. Des mines de fer étaient exploitées sur le plateau des Granges.

Puis vinrent l'horlogerie et, il y a un siècle environ, l'industrie de la boîte à musique qui n'a cessé de se développer et dont *Sainte-Croix* a été le berceau. Grâce au climat, au caractère de ce pays de montagne, aux longs hivers, qui donnent aux ouvriers jurassiens une puissance de travail exceptionnelle; grâce aussi à l'esprit d'initiative des fabricants et des ouvriers, *Sainte-Croix* est resté et restera le centre de la fabrication de la boîte à musique.

Plusieurs grandes fabriques expédient annuellement des quantités considérables de pièces de tous formats et de tous prix, dans l'univers entier.

A cette fabrication est venue s'ajouter celle des phonographes, gramophones, métronomes, appareils photographiques, lampes électriques et divers autres instruments de fine mécanique.

L'horlogerie continue à être représentée par quelques maisons d'ancienne réputation qui fabriquent des montres de qualité très estimée.

La bonnie à l'école. — Madame ... a pris une bonne allemande qui ne sait pas un mot de français.

Elle lui donne, à loisir, quelques leçons. Pour se faciliter la tâche et se mieux guider dans les exercices, elle demande à son fils, tout jeune encore, de lui prêter les livres dont il se sert à l'école, le « Petit à petit », la grammaire.

L'enfant s'empresse de répondre à ce désir.

— Dis, m'man, est-ce qu'y faut aussi que je te prête ma méthode de piano?

Recette.

Méthode pour avoir des fleurs de bonne heure. — Prenez du sel ammoniac, la grosseur d'une noix; dissolvez-le dans environ une pinte d'eau, mesure de Paris. Vers la Saint-Michel, remplissez un pot de bonne terre de jardin, semez-y vos semences, ou plantez-y vos oignons; arrosez ce pot avec la dissolution ci-dessus, gardez-le dans une chambre chaude, et vers Noël, vous aurez des fleurs qui continueront de pousser pendant les mois de janvier et février.

Opéra. — La saison d'opéra a magnifiquement débuté, cette semaine, par les représentations de *Faust* et de *Lakmé*. Nos confrères sont unanimes à louer tout, artistes, chœurs, orchestre et mise en scène. — Demain soir, dimanche, deuxième de *Faust*, l'opéra favori des Lausannois. — Mardi, 28, spectacle pour familles et pensionnats : *Mireille*, opéra tiré de l'admirable poème de Mistral, musique de Gounod.

*

Kursaal. — M. Tapie tient un succès, ou nous nous trompons fort. Pour terminer la saison, il monte une pièce sensationnelle, *La belle de New-York*, dont le genre est tout nouveau chez nous. Chacun voudra la voir. Il va sans dire que c'est un spectacle à grand tralala : décors nouveaux, costumes brillants, figuration nombreuse, ballets, etc., etc. Une belle série en perspective. Demain, dimanche, matinée et soirée; ensuite, tous les soirs jusqu'à épuisement.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.